

### 2.1.6. Action de grâce d'Agnès (vv. 475-482)

a) ...*Aines induit indumentum quod misit ei dominus, et postea facit planctum in sonu Si QIS CORDIS ET OCULI* :

Sener mil gracias ti rent

b) a<sup>8</sup> b<sup>8</sup> a<sup>8</sup> b<sup>8</sup> a<sup>8</sup> b<sup>8</sup> a<sup>8</sup> b<sup>8</sup>

(Frank a omis le dernier octosyllabe de la strophe et classe donc par erreur cette pièce sub 224, au lieu de sub 225).

c) α β γ δ ε ζ η θ

(Gennrich, n° 277). Contrafactum mélodique du conductus latin *Quisquis cordis et oculi* de Philippe le Chancelier.

L'action de grâce d'Agnès a pour modèle métrique et mélodique un *conductus* latin très répandu, *Quisquis cordis et oculi*<sup>32</sup>, dû à Philippe le Chancelier (av. 1185-1236), chancelier de Paris depuis 1217, protecteur d'Henri d'Andeli qui en fit l'éloge funèbre dans le *Dit du Chancelier Philippe* ; il fut l'auteur de très nombreux sermons ainsi que d'une abondante production théologique et poétique<sup>33</sup>. Connu pour la part qu'il prit dans les démêlés entre l'Église de Paris et l'Université, Philippe le Chancelier a souvent été confondu avec Philippe de

<sup>32</sup> On s'étonne d'ailleurs qu'A. JEANROY déclare que «ce morceau... n'a pas été retrouvé» (éd. cit., p. XI), alors que Th. Gérold, dans le même ouvrage, l'a parfaitement identifié (p. 65).

<sup>33</sup> F. E. J. RABY, *A History of Secular Latin Poetry in the Middle Ages*, Oxford, Clarendon Press, 1957, vol. II, pp. 227-235.

Grève, chanoine de Notre-Dame en 1181, puis doyen de Sens jusqu'à sa mort aux alentours de 1220. L'assimilation indue entre les deux hommes est ancienne puisque P. Meyer déclarait déjà employer l'appellation «de Grève» pour se conformer à l'usage de ses devanciers, sans avoir lui-même jamais rencontré le surnom *Grevius* dans aucun document ancien<sup>34</sup>. Toute ambiguïté fut levée dès 1927 dans une étude de H. Meylan<sup>35</sup>.

C'est à la version latine de la pièce de Philippe le Chancelier que se réfère la didascalie du *Jeu de sainte Agnès*, mais ce débat du cœur et de l'œil existait déjà au XIII<sup>e</sup> siècle, dans une traduction française du même auteur, *Li cuers se vait de l'ueil plaignant*<sup>36</sup>.

Le schéma métrique qui sert de patron est simplement composé de huit octosyllabes à rimes croisées *ab*, mais la mélodie empruntée présente une facture complexe, chacun des huit vers se chantant sur une phrase musicale propre. Il est sûr que cette musique n'a pas été composée par le chancelier parisien : il s'agit en fait d'une mélodie troubadouresque ancienne, celle de la célèbre *canço* de Bernard de Ventadour *Can vei la lauzeta mover* (*BdT* 70, 43) qui servit de timbre à plusieurs poésies médiévales<sup>37</sup>.

<sup>34</sup> P. MEYER, «Henri d'Andeli et le Chancelier Philippe», *Romania*, t. 1, p. 192, n. 7.

<sup>35</sup> H. MEYLAN, «Les Questions de Philippe le Chancelier», *Positions des thèses de l'École des Chartes*, 1927, pp. 89-94, cité par M. DELBOUILLE, *Le lai d'Aristote de Henri d'Andeli*, Paris, Belles Lettres, 1951 (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. 123), p. 32, n. 1.

<sup>36</sup> Les pièces latine et française de Philippe le Chancelier sont éditées avec leur mélodie par G. VECCHI, *Poesia latina medievale*, Parme, Guanda, 1958, pp. 384-389.

<sup>37</sup> H. VAN DER WERF (*The Extant Troubadours Melodies*, New York, Rochester, 1984, pp. 70\*-71\*) et F. GENNRICH, (*Nachlass... cit.*, t. II, n° 33) relèvent cinq *contrafacta* : les deux pièces de Philippe le Chancelier, l'intermède de *sainte Agnès*, et les pièces françaises anonymes *Plaine d'ire et de desconfort* et *Amix quelx est li mieus vaillanx*.